

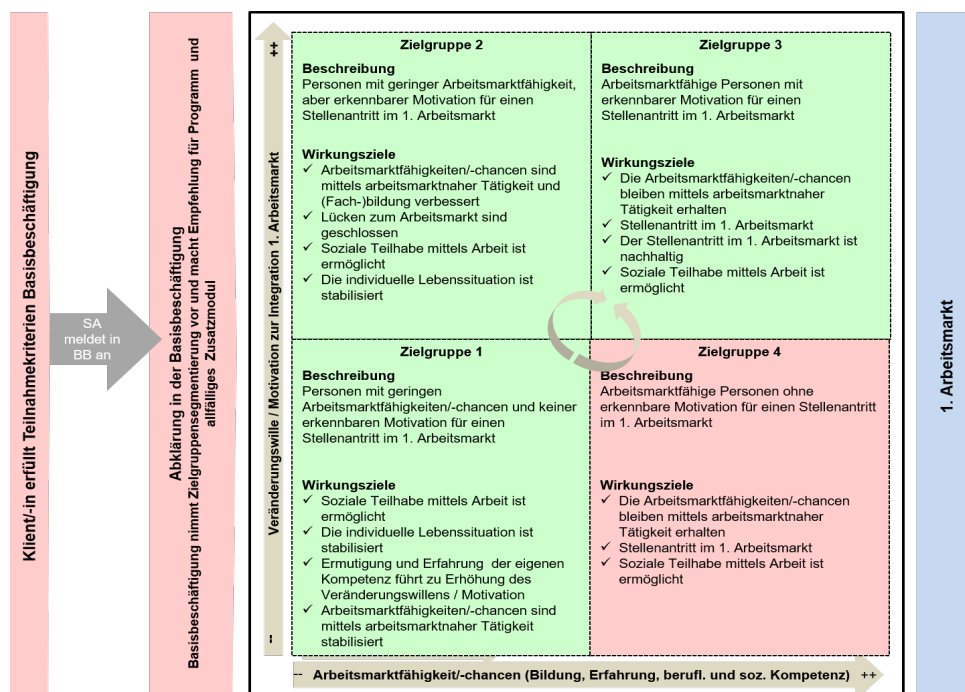
Ville de Zurich : stratégie en matière d'intégration professionnelle et sociale des bénéficiaires de l'aide sociale

Marché du travail exigeant et peu accueillant pour les moins qualifiés

Dans le contexte de l'évolution économique actuelle, il est particulièrement difficile pour les personnes mal dotées en termes de formation de trouver un emploi. En Suisse, le nombre des postes adaptés aux personnes peu qualifiées a sensiblement diminué au cours de la dernière décennie. Aussi le nombre des demandeurs d'emploi dans ces segments professionnels est-il aujourd'hui bien supérieur à la capacité d'absorption du marché du travail, et cette tendance ne fait que s'accroître. Le recul de la demande touche certes les personnes au bénéfice de l'aide sociale ; il convient pourtant de considérer également les travailleurs peu ou pas qualifiés sur le plan professionnel et qui, de plus, se trouvent dans des rapports de travail précaires. Leurs jobs étant menacés, ils risquent à tout moment de glisser vers l'aide sociale. Cette évolution pose d'énormes défis aux systèmes sociaux. A long terme, les chances des personnes peu formées sur le marché du travail passent obligatoirement par une qualification conséquente – que ce soit au sein ou à l'extérieur de l'aide sociale.

Nouvelles stratégies dans l'intégration sociale et professionnelle

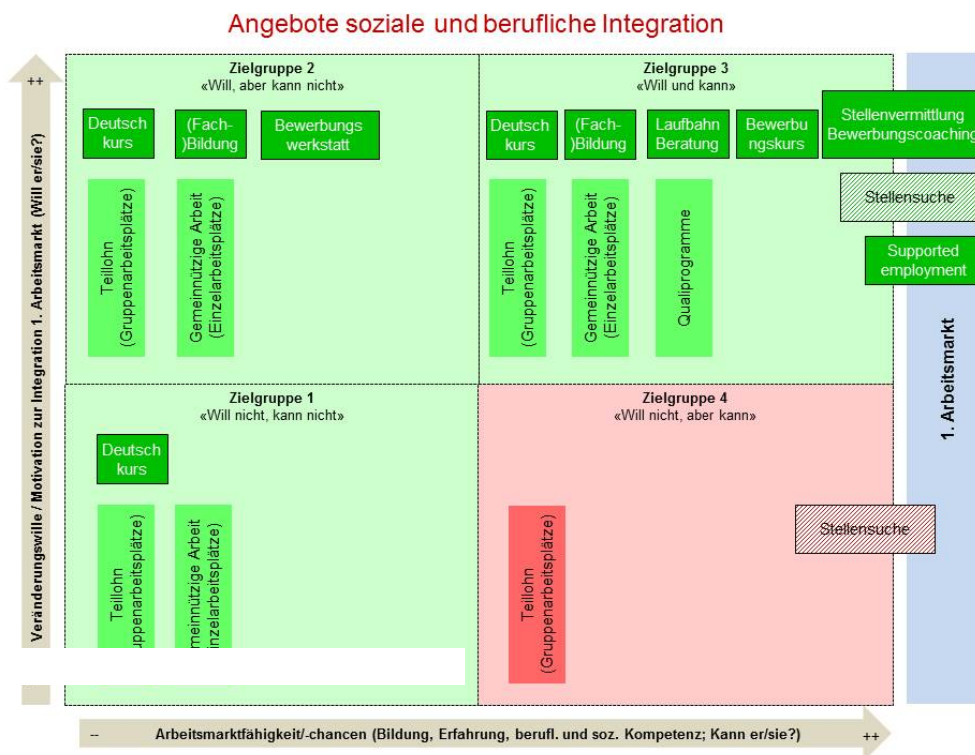
Dans ce contexte, la ville de Zurich a opté pour un changement radical de paradigme dans l'aide sociale, délaissant la sanction et la contrainte pour miser sur la motivation et la compétence. Cette nouvelle stratégie repose sur un constat simple : il est inutile d'imposer des mesures de qualification par la force. Apprendre et se développer professionnellement supposent motivation et volonté, l'axiome est indéniable. Partant de ce postulat, la ville de Zurich a divisé les bénéficiaires de l'aide sociale en quatre catégories différentes. L'attribution à un groupe se fait en fonction de la force que présentent chez l'individu les deux dimensions « aptitude/chance sur le marché du travail » et « volonté de changer, motivation ». Des objectifs d'efficacité sont définis pour chaque groupe cible. Les bénéficiaires de l'aide sociale sont rattachés à l'un des quatre groupes à la suite d'un stage obligatoire de quatre semaines dans le cadre du programme d'occupation au sein des institutions sociales et des services de la ville de Zurich.



Motivation et chances sur le marché du travail décident ainsi de la répartition dans les groupes cibles.

Rôle du 2^e marché du travail

Pour ses clients et clientes à l'aide sociale, la ville de Zurich peut recourir à une offre importante et diversifiée au niveau du 2^e marché du travail. D'une part, le dicastère des Affaires sociales gère lui-même une large palette de programmes d'occupation qui commercialisent leurs prestations et leurs produits. Ces programmes couvrent des domaines aussi variés que la gastronomie, le nettoyage, le recyclage, le traitement du bois, la couture, la blanchisserie, le jardinage et l'entretien des forêts et, sans oublier, l'atelier de vélos. Mais la ville cofinance aussi, via des conventions contractuelles, des programmes en matière d'insertion professionnelle organisés par des prestataires privés. Selon le groupe cible auquel il est attribué, le client peut donc se voir offrir un travail d'intérêt général au salaire partiel ou dans des programmes de qualification.



Les offres disponibles dépendent du groupe cible.

Selon le groupe cible en question, les programmes remplissent des missions différentes. Dans les groupes cibles 1 et 2, qui accueillent les personnes dont les chances sur le marché du travail sont quasi nulles, les programmes d'occupation ont pour objectif de conférer aux intéressés une structure journalière et leur apporter une expérience de vie sociale. Quand bien même l'éventualité de trouver un emploi régulier reste irréaliste dans de nombreux cas, ces personnes se voient néanmoins ainsi soustraites à un certain stress sans pour autant être abandonnées. L'ambition de trouver un emploi sur le 1^{er} marché du travail est en revanche plus tangible pour les clients et clientes des groupes cibles 3 et 4. L'activité qu'occupent ces dernières – qui se situe certes sur le 2^e marché du travail mais à des conditions de concurrence réalistes – leur permet d'améliorer, pour ainsi dire en emploi, leur position sur le marché du travail. L'investissement dans des mesures de qualification complémentaires vaut surtout la peine dans le groupe cible 3, soit chez celles et ceux qui présentent de bonnes chances sur le marché du travail et font preuve d'une grande motivation. Par le biais de formations et de perfectionnements spécialisés, ces personnes peuvent effectivement relever leur niveau de qualification. Et donc améliorer à long terme et surtout durablement leurs chances de trouver un emploi sur le 1^{er} marché du travail. Les clients et clientes du groupe cible 3 bénéficient par ailleurs d'un soutien spécifique dans la recherche d'un emploi.

Le fait de concentrer et de regrouper les mesures de qualification au niveau de chaque groupe cible avec les conditions de base optimales et une chance réaliste sur le 1^{er} marché du travail nous permet d'augmenter le degré d'efficacité des moyens engagés. Et de reconnaître aussi la réalité d'être humains qui n'ont plus la possibilité d'assurer leur existence par le biais d'une activité lucrative faute pour le marché du travail de pouvoir encore leur offrir une place.